NIM
ROS

Varje droppe

Äntligen har det kommit några regndroppar.

Men den rekordvarma och torra sommaren har varit hård mot våra vattenreserver. Den 30 september utfärdade Prefekten för PO nya regler med anledning av torkan. Nu är 80 kommuner förklarade som ”crise” när det gäller vattenförsörjning.

Se nedan några av reglerna som gäller nu.

Dagsläget där du bor kan du se på:

https://vigieau.gouv.fr



Förutom reglerna så tänk på att vara sparsam med vattnet i alla vardagsrutiner.

Tänk på att informera dina gäster och hyresgäster om vattenbristen och vilka restriktioner som gäller hos oss.

Nimros styrelse genom

Jan

NIM ROS

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Crise

STOP !

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction
d'arroser les pelouses, espaces verts, rond-points, jardinières et massifs fleuris
L'arrosage des potagers, des plantes en pots et des arbres/arbustes plantés en pleine terre est toléré, de 22h à 8h, sous réserve de la mise en place d'un paillage végétal et d'un plan de gestion d'irrigation agricole.



Interdiction
d'arroser les terrains de sport
Autorisé 2 nuits par semaine entre 0h et 4h.



Interdiction
d'arroser les golfs
À l'exception des greens, entre 20h et 8h, avec une réduction de 80 %.







Interdiction
de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voiries
Sauf en cas de travaux.
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées.



Interdiction
de laver les véhicules
Sauf dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral.



Interdiction
de laver les embarcations
Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port.



Réduction jusqu'à 80 % des volumes prélevés pour les usages agricoles
Selon le type de culture et de mode d'irrigation.



Interdiction
de créer ou d'approfondir un forage
Sauf destiné à l'eau potable



Interdiction
de remplir et faire l'appoint des piscines à usage privé
Sauf impératif de sécurité.



Interdiction
du fonctionnement des fontaines et des douches de plage

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

VigiEau
Pour s'informer sur la sécheresse et les mesures de restrictions

Plateforme Visi'Eau 66
Pour suivre en temps réel l'état des ressources dans le département

Conception et réalisation : DDTM66/SER - Version Juillet 2026


NIM
ROS